

## 1940      TEMOIGNAGE SUR JEAN MOULIN

Lettre adressée à Laure Moulin, sœur du grand patriote en 1961.

« Depuis octobre 1939, je dirigeais (T.Rieu) à Bailleau-l'Evêque un centre d'hébergement groupant vingt-cinq garçons de Bourg-la-Reine.

Le 14 juin 1940, nous quittâmes, sur ordre de nos supérieurs, ce centre pour nous replier sur le Midi par nos propres moyens. Nous n'allâmes pas bien loin ; les troupes allemandes, nous ayant dépassés, je décidai de rentrer à pied à Chartes le 21 juin 1940. Là ; nous fûmes restaurés dans un centre d'accueil, mais on précisa bien qu'on ne pouvait nous héberger que pendant une demi-journée et que nous devions aller ailleurs.

Je fis part au Monsieur dirigeant le centre d'accueil de mon désir d'avoir un entretien avec M. le Préfet ou un de ses représentants pour lui exposer notre situation, lui demander des directives et si possible, des secours.

Je précise que nous étions dépourvus de tout (dans la tourmente, nous avions perdu la trace du charretier conduisant le chariot qui transportait toutes nos affaires et notre ravitaillement).

Mon interlocuteur me répondit sans la moindre hésitation :

« M. le Préfet étant considéré par les Allemands comme prisonnier, ne peut en aucun prétexte recevoir personne ; mais je vais essayer de trouver une solution pour vous. »

Une demi-heure après, l'animateur du centre d'accueil, vint me dire :

« M. le Préfet désire vous voir immédiatement ; suivez cet enfant. »

C'est en effet, un garçon d'une douzaine d'années qui me conduisit à travers un labyrinthe de couloirs obscurs, dans la chambre de M. le Préfet. Quelle ne fut ma surprise de voir M. le Préfet couché sur un lit, le cou et le haut de la poitrine enveloppés de pansements tâchés de sang. Comme je ne pus m'empêcher de m'écrier :

« Vous êtes donc blessé, M. le Préfet ? »

1940

## TEMOIGNAGE SUR JEAN MOULIN

Il me fit signe de la main de ne pas insister. Je fus vivement frappé par l'éclat de son regard et par sa jeunesse.

Il me demanda aussitôt de lui narrer la terrible semaine que nous venions de vivre et comme en terminant j'ajoutais :

« Nous avons beaucoup souffert, mais j'ai la satisfaction de ramener tous les enfants vivants et bien portants. »

Il me prit la main, la serra longuement, des larmes coulèrent de ses yeux et il articula ces quelques paroles :

« Nous vivons de bien tristes moments. »

Voici donc à peu près ses paroles :

« Je n'ai plus aucun pouvoir, mais je vais faire distribuer à vos enfants des vêtements, une caisse de boîtes de pâté et une caisse de fromages cuits. Vous allez, dès ce soir, rentrer dans votre centre d'hébergement à Bailleul-l'Evêque.

Si vous ne trouvez dans la commune aucune autorité responsable, je vous donne carte blanche pour vendre le ravitaillement, là où il se trouve ; faites l'impossible pour que ces enfants ne souffrent pas. Dès que les communications seront rétablies, entrez en contact avec Paris et demandez à vos supérieurs les ordres nécessaires. »

Quand je le quittai, je ne me doutais pas que trois ans plus tard, jour pour jour, il serait arrêté par la Gestapo et sauvagement torturé.

Dès le 21 juin 1940, Jean Moulin agissait déjà en résistant, n'hésitant pas à transgresser les ordres des occupants pour secourir des enfants en détresse. Ce n'est qu'après la Libération que j'ai connu sa conduite héroïque et sa fin atroce. En dix minutes de contact, j'ai pu apprécier son grand cœur et son ardent patriotisme.

On n'oublie pas de pareils moments et bien que vingt années se soient écoulées depuis, je lui réserve une pensée émue. Si le corps périt, le souvenir, l'exemple, restent. Le sacrifice de Jean Moulin et de ses compagnons ne peut pas être vain.